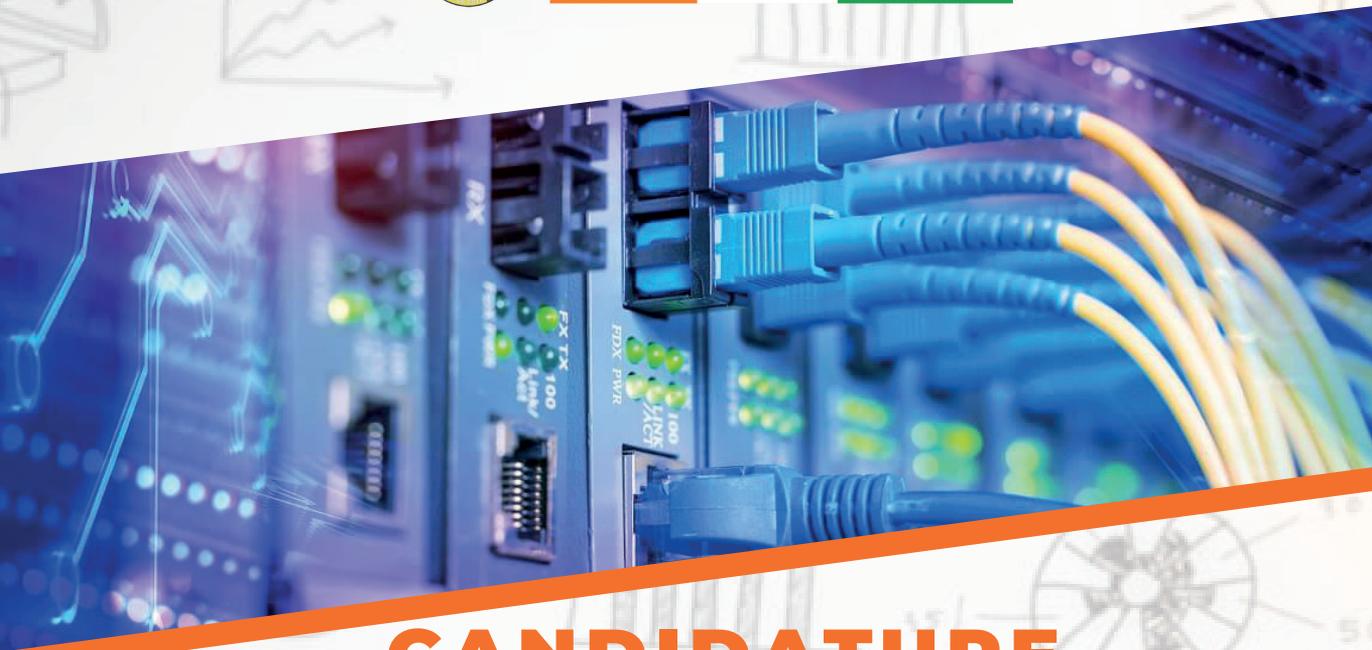


RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



CANDIDATURE AU CONSEIL DE L'UIT

CONFÉRENCE DES
PLÉNIPOTENTIAIRES 2022
BUCAREST-ROUMANIE

1 PRÉSENTATION



D'une superficie de 322 462 km², la Côte d'Ivoire est située en Afrique de l'ouest et compte 29 389 150 habitants, dont 47,8% de femmes et 52,2% d'hommes. 51,9% de la population ivoirienne vit dans les centres urbains, tandis que 48,1% vit dans les zones rurales. La Côte d'Ivoire est une terre d'immigration avec 23% de la population d'origine étrangère.

L'économie de la Côte d'Ivoire représente plus de 40 % du PIB de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA).

40 % l'Union Économique et Monétaire
du PIB Ouest Africain (UEMOA).

5,4 % Taux d'inflation

2 VISION POLITIQUE

L'économie mondiale se remodèle rapidement autour du numérique comme vecteur de transformation et de développement.

Aussi, la Côte d'Ivoire a-t-elle choisi, à l'image de bon nombre de pays, de faire reposer son développement économique et social sur les nombreuses opportunités qu'offre le numérique.

La vision adoptée à cet effet, est de « favoriser l'essor d'une économie nationale compétitive axée sur l'innovation par la promotion des technologies numériques comme moteur de la transformation structurelle du pays ».

II.1 – TROIS (03) STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Pour le développement de son Économie Numérique, la Côte d'Ivoire a adopté trois (03) stratégies, à savoir :

- PS1 : Stratégie Nationale de Développement du Numérique 2025 ;
- PS2 : Stratégie Nationale d'Innovation 2021-2025 ;
- PS3 : Stratégie Nationale de Cybersécurité 2021-2025.

II.2 – SEPT (07) PILIERS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

La politique de développement de l'Économie Numérique, des Télécommunications et de l'Innovation de la Côte d'Ivoire se décline en sept (07) piliers stratégiques que sont :

PILIER 1

« **Les infrastructures numériques** » : Développer des infrastructures large bande et baisser les Tarifs Internet avec pour objectif de généraliser l'accès large bande pour les entreprises et les ménages.

PILIER 2

« **Les services numériques** » : Inciter au développement de contenus locaux profitables aux populations avec pour objectif de disposer des contenus attractifs développés et hébergés au niveau local.

PILIER 3

« **Les services financiers numériques** » : Accroître la contribution des services financiers numériques à l'inclusion financière des populations et au développement du commerce électronique

PILIER 4

« **Les compétences numériques** » : Favoriser l'appropriation des TIC par l'ensemble des citoyens et vulgariser les outils et services TIC avec pour objectif, la formation et le renforcement des capacités humaines en matière de TIC.

PILIER 5

« **L'environnement des affaires** » : Mettre en place un cadre réglementaire et des dispositions en adéquation avec les enjeux du secteur des télécoms et des TIC avec pour objectif, de créer un environnement propice à l'essor du numérique pour le développement économique.

PILIER 6

« **L'innovation** » : Encourager le développement d'activités créatrices de richesses et génératrices d'emplois nouveaux avec pour objectif de développer au niveau national, des biens et services numériques produits localement à travers des pôles d'excellence dans l'innovation en matière du numérique.

PILIER 7

« **La cybersécurité** » : Renforcer la confiance numérique avec pour objectif de structurer et sécuriser l'environnement numérique.

II.3 – UN MARCHÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DES PLUS ATTRAYANTS

Se positionner comme l'un des cinq (05) leaders en Afrique, en termes d'innovation, telle est l'ambition que la Côte d'Ivoire a déclinée à travers sa stratégie d'accélération de la transformation numérique. Une stratégie qui vise la création de richesses et la réduction de la pauvreté. À ce titre, de nombreux projets de développement ont été réalisés, faisant du marché des Télécommunications/TIC de la Côte d'Ivoire, l'un des plus dynamiques et attrayants de l'Afrique occidentale.

En effet, la cartographie du secteur en 2021 se présente comme suit :

- plus de 1000 milliards de FCFA (1500 millions d'Euros) de chiffre d'affaires global du secteur ;
- 44 561 505 abonnés à la téléphonie mobile, soit un taux de pénétration de 151,6% de la population ;
- 64,5% de la population couverte en téléphonie mobile 4G ;
- 5 câbles sous-marins atterrissent sur les côtes ivoiriennes ;
- 21 784 106 abonnés à l'internet mobile, soit un taux de 74,1% de la population ;
- 78% de la population dispose d'un compte mobile money ;
- 265 513 abonnés au téléphonie fixe ;
- 3 fournisseurs d'accès ; etc.

La contribution du secteur au produit intérieur brut (PIB) national est de (9%).

II.3.1 Projets prioritaires réalisés

Au titre des réalisations, il convient de relever :

- le passage, le 31 janvier 2021, du Plan de Numérotation National de la Côte d'Ivoire de 8 chiffres à 10 chiffres, pour répondre aux besoins grandissants en matière de numéros de téléphone ;
- la création d'une Plateforme de lutte contre la cybercriminalité (PLCC) ;
- La mise en place d'un centre de traitement des incidents informatiques (CERT) national ;
- l'aménagement de la zone franche de biotechnologie et des TIC de Grand-Bassam « le VITIB », une initiative visant à promouvoir l'industrialisation, la réduction de la fracture numérique, permettre le transfert de technologie et surtout favoriser la création d'emplois nouveaux ;
- la création de la « Fondation Jeunesse Numérique », l'incubateur TIC dont la mission est de créer un écosystème favorable aux initiatives des jeunes entrepreneurs du numérique ;

- la promotion de l'École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC) en Centre d'Excellence de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) ;
- la réalisation du Projet « Free roaming » dans le cadre du « One Africa Network » initié par Smart Africa ;
- la réalisation d'un réseau de 5 000 km de fibre optique ;
- la réalisation du projet «un citoyen, un ordinateur».

II.3.2 Projets prioritaires en cours de réalisation

Afin de répondre aux nombreuses exigences de modernisation des différents secteurs d'activités du pays, plusieurs chantiers prioritaires dans le secteur numérique sont en cours de réalisation ou sont à réaliser. Il s'agit des projets suivants :

- l'extension de la couverture des réseaux de télécommunications dans les localités rurales non desservies ;
- la mise en œuvre du Projet de Solutions Numériques pour le Désenclavement des zones rurales et l'E-Agriculture (PSNDEA) ;
- la construction d'un Datacenter de l'État ;
- l'appui au renforcement de l'administration électronique (PARAE) ;
- la mise en place d'un système de gestion et de contrôle automatisés du spectre de fréquence (SGCAS) ;
- la numérisation des archives de l'État ;
- la mise en œuvre de l'identité numérique (eID) ;
- la mise en place d'une plateforme de commerce électronique de l'Afrique de l'Ouest (E-com@Africa) ;
- la mise en œuvre d'un outil collaboratif pour l'Administration Publique sous logiciels libres ;
- la sécurisation des services numériques de l'administration à l'aide de la signature électronique ;
- le renforcement des capacités techniques de l'infrastructure à clés publiques (PKI) racine nationale ;
- la création d'un centre national de supervision des réseaux et services d'information critiques ;
- la création d'une plateforme nationale des services d'horodatage ;
- la création d'un centre de recherche en intelligence artificielle spécialisé en agriculture ;
- le renforcement de la protection des infrastructures critiques ;
- la mise en place d'un programme national des ambassadeurs digitaux ;
- le renforcement des capacités de l'ESATIC à travers la construction de centre régionaux de formation aux métiers du numérique ;
- la création d'une plateforme d'accès gratuit à des contenus pédagogiques et didactiques

pour 500 000 personnes ;

- la digitalisation des bases de données et d'interconnexion des services de la Police nationale ;
- la digitalisation des activités du système de santé ;
- la dématérialisation de 100 nouveaux services publics numériques prioritaires ;
- la digitalisation des bases de données et l'interconnexion des services consulaires, représentations diplomatiques et les services de Police de l'immigration ;
- la fourniture de l'Internet gratuit dans les établissements publics d'enseignement ;
- la fourniture de l'Internet gratuit dans les établissements publics de santé.



Conformément à sa stratégie de transformation digitale adoptée, la Côte d'Ivoire met un point d'honneur à participer aux activités et rencontres régionales et internationales. Ainsi le pays est bien représenté et occupe des responsabilités au niveau des institutions internationales suivantes :

- Membre fondateur de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) et membre du Conseil d'Administration ;
- Membre fondateur de l'Organisation Régionale Africaine de Communications par Satellite (RASCOM) ;
- Directeur Exécutif et membre du Conseil d'Administration de SMART AFRICA ;
- Membre fondateur du Réseau Africain des Autorités de Protection des Données Personnelles (RAPDP) ;
- Membre actif des organisations suivantes : FRATEL, ARTAO, CRTEL, AFAPDP ;
- Membre de l'Assemblée des Parties de l'Organisation Internationale de Télécommunications par satellite (ITSO) ;
- Membre du Comité consultatif gouvernemental (GAC) auprès du Conseil d'Administration de l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) ;
- Président du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle ;
- Membre du Conseil d'Administration de l'Union Postale Universelle (UPU) ;
- Membre de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) depuis 1960 ;
- Membre du réseau international des CERT (FIRST).

La Côte d'Ivoire est membre de l'Union Internationale des Télécommunications depuis 1960. À ce titre, elle a intégré les différents secteurs d'activité et est redevenue membre du Conseil de l'UIT depuis 2018.

En outre, la Côte d'Ivoire occupe dans les trois (03) secteurs de l'UIT, les postes de responsabilité suivants :

√ Secteur du Développement (UIT-D) :

- Vice-président du Groupe Consultatif de Développement des Télécommunications (GCDDT);
- Président (octobre 2017) de la Commission d'Etudes 1;

- Vice-Président pour la Région Afrique de l'Initiative NoW.

√ Secteur de la Normalisation (UIT-T) :

- Vice-président du Groupe Consultatif de Normalisation des Télécommunications (GCNT);
- Vice-président de la Commission d'Études 20;
- Vice-président de la Commissions d'Études 3;
- Vice-président du groupe Africain de la Commission d'Études 3.

√ Secteur des Radiocommunications (UIT-R) :

- Vice-président des Commissions d'Études 4 et 5.

√ Conseil de l'UIT :

- Membre du Conseil, Vice-président du groupe d'Experts sur le RTT.

ORGANISATIONS RÉGIONALES

UAT

Réseaux & Associations

Membre
fondateur

Membre
Conseil
d'Administration

Directeur
Exécutif et CA
du SMART
AFRICA

Activités FTRA
et CA du
SMART
AFRICA

Activités
CRTEL et CA
du SMART
AFRICA

SCHÉMA DE PRÉSENCE DE LA CÔTE D'IVOIRE
DANS LES ORGANISATIONS RÉGIONALES
ET INTERNATIONALES DES TIC

LA CÔTE D'IVOIRE EN CHIFFRE

Superficie:

322 462 km²

Population :

29 389 150 habitants

Capitale Politique :

Yamoussoukro

Capitale Économique :

Abidjan

Langue officielle :

Français

Monnaie :

Franc CFA



**MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE**

www.communication.gouv.ci



Immeuble SCIAM (Abidjan – Plateau) - 8^{ème} étage
Téléphone : (225) 27 20 24 47 05 / 27 20 24 47 03
Site web: www.communication.gouv.ci
BP V 138 Abidjan